

CIRCULAIRE

Date : Le 2 novembre 2020

NUMÉRO DE LA CIRCULAIRE : 2020-11

Destinataires : Fournisseurs de services de garderie autorisés

Objet : Lois sur la garde des jeunes enfants — Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Type : Politique Pour usage interne uniquement
 Procédure
 Taux
 À titre d'information uniquement

Aujourd'hui, à l'Assemblée législative du Manitoba, la ministre des Familles a déposé une motion de première lecture du projet de loi 47, *The Early Learning and Child Care Act/Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*. Elle s'est ainsi engagée à rendre publiques des mesures législatives visant l'amélioration des services de garde d'enfants d'ici le printemps 2021.

Lors du récent discours du Trône, le gouvernement du Manitoba s'est engagé à établir « un système de services d'apprentissage et de garde d'enfants et un modèle de financement modernes favorisant la croissance du secteur en fonction des demandes des familles du Manitoba ». Il a également annoncé qu'il veillera à « assurer une plus grande équité dans le type de soutien apporté aux familles et [à] offrir des choix et de la flexibilité, ce qui correspond aux besoins des parents et aux défis auxquels ils font face aujourd'hui ».

La COVID-19 a braqué les projecteurs sur la nécessité de réinventer le secteur des services de garde, notamment pour satisfaire les besoins du personnel de première ligne et des parents qui travaillent durant des heures non conventionnelles.

Par conséquent, au cours des prochains mois, nous consulterons les parents et le personnel éducateur partout dans la province pour déterminer la meilleure façon d'établir un système de garde d'enfants moderne qui répond à leurs besoins en constante évolution.

Au nom de la ministre des Familles et du gouvernement du Manitoba, nous vous remercions de tous les efforts que vous déployez pour venir en aide aux parents et aux enfants pendant cette urgence de santé publique mondiale. Nous serons toujours à vos côtés pour vous aider à prodiguer tous les soins nécessaires aux enfants du Manitoba.

M^{me} Kathryn Gerrard
Sous-ministre des Familles

c. c. M^{me} Michelle Stephen-Wiens, directrice par intérim, Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants